

1. Agir sur l'énergie dans le logement public

1. Contexte et description

Lors d'une rénovation programmée sur un immeuble à 3 niveaux de logement public, composé de 12 appartements une chambre, un collectif de citoyen soutenu par une travailleuse sociale a été sollicité pour donner son avis sur les rénovations prévues, plusieurs courriers sollicitant certains travaux ont été envoyés tant à la SLSP, qu'à la commune et à la SWL. Cette première initiative a débouché sur une réaction des différents opérateurs et le souhait de déposer un dossier de subvention pour une rénovation du mode de chauffage de l'ensemble du bâtiment.

Le processus a amené le collectif de citoyens à s'intéresser à un mode de chauffage partagé – plus économique – à s'informer des possibilités lors de foires commerciales du bâtiment et, avec la SLSP et dans la limite du cadre budgétaire prévu, à choisir un mode de chauffage commun pour l'ensemble des locataires (chaudière collective à pellet) au lieu des chauffages individuels variés (bois, charbon...).

L'ensemble du processus depuis les premiers contacts avec les locataires, jusqu'à la finalisation des travaux a duré 5 ans et a été continuellement encadré par les travailleurs sociaux de plusieurs services : asbl, commune, SLSP.

2. Public cible

Locataires des logements visés.

3. Parties prenantes

Les locataires des 12 logements, les agents techniques et les assistants sociaux de la SLSP, la SWL, la commune, une asbl d'insertion socioprofessionnelle.



4. Mise en œuvre

Réunions avec les locataires volontaires et l'architecte de la SLSP, présentation du projet en porte à porte auprès des autres locataires de l'immeuble, visite de foires de la construction avec les locataires, rencontres collectives avec des entrepreneurs pour faire connaître les différentes possibilités de chauffage, écriture par la commune du dossier de demande de subvention pour le projet de chauffage dans le cadre d'une rénovation durable, obtention d'une subvention de € 200.000 euros qui a été complétée par la SLSP pour un montant total de 500.000 euros. Réalisation et suivi du chantier, construction d'un local didactique expliquant l'ensemble de la démarche dans le local de quartier (financement pris en charge par la commune).

5. Conditions de réussite

Les habitants, les opérateurs publics, les intervenants sociaux doivent adhérer au projet et collaborer vers un même objectif. Un accompagnement spécifique du groupe de citoyens (avec l'intégration de nouveaux habitants en cours de projet dû au turnover naturel) doit être prévu à long terme, y compris a posteriori pour les modifications de fonctionnement du chauffage.

Il est également nécessaire de maintenir la motivation du groupe sur le long terme car les procédures administratives obligatoires avant le démarrage du chantier sont longues pour ce type de public et il faut rassurer les personnes résistantes au changement.

6. Pratique exemplative

La Commune de **Marchin** a mobilisé divers intervenants communaux et opérateurs publics et de l'associatif dans une démarche de responsabilisation des locataires d'un immeuble de logements publics afin de les amener dans un processus plus large de réinsertion sociale et socioprofessionnelle.

